Ecrit par Echo du Mardi le 15 octobre 2020

Initiative Terres de Vaucluse : 327 entreprises soutenues en 2019

La plateforme Initiative Terres de Vaucluse, qui accompagne les entrepreneurs dans la création et la reprise d'entreprise, vient de dévoiler son bilan pour l'année 2019.

En 2019, Initiative Terres de Vaucluse a accompagné 327 entreprises, soit une hausse 9 % par rapport à 2018. Un soutien qui a permis la création de 410 nouveaux emplois et le maintien de 483. « Les résultats de notre association en 2019 confirment l'efficacité de notre modèle qui nous permet de soutenir toujours plus d'entrepreneurs qui expriment un besoin d'accompagnement et de financement, quel que soit leur secteur d'activité et leur capacité financière », souligne Christophe Emprin, président d'Initiative Terres de Vaucluse.

2,8 M€ de prêt d'honneur octroyés en 2019

Dans le département, Initiative Terres de Vaucluse est présent sur les agglomérations du Grand Avignon et Luberon Monts de Vaucluse et sur les communautés de communes du Pays Réuni d'Orange, Sorgues du Comtat (Sorgues et Bédarrides), Pays des Sorgues Monts de Vaucluse et Pays d'Apt Luberon. Les 8 chargés de missions et les 339 bénévoles professionnels du réseau apportent des réponses

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 15 octobre 2020

personnalisées aux besoins des porteurs de projets qui peuvent bénéficier d'un prêt d'honneur à taux 0 (sans garantie demandée) afin de concrétiser leur activité. L'an dernier, ce sont 2,8 M€ de prêts d'honneur qui ont été octroyés. La plateforme connaît un taux de pérennité de 95 % à 3 ans et 93 % à 5 ans. Par ailleurs, 44 % des projets financés en 2019 étaient portés par des femmes, de plus en plus nombreuses à se lancer dans l'entrepreneuriat.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !